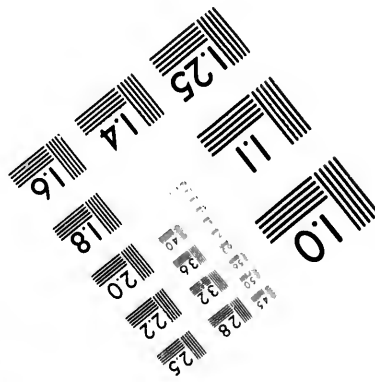
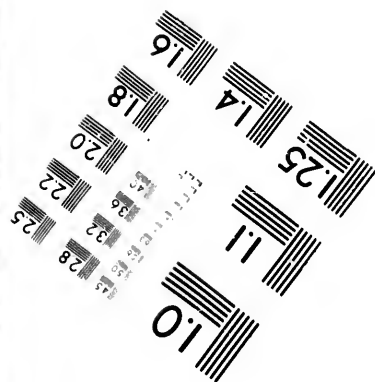
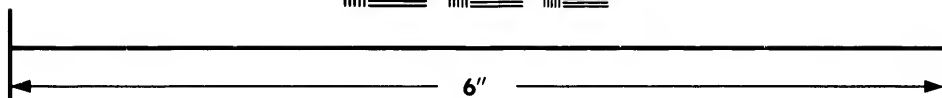
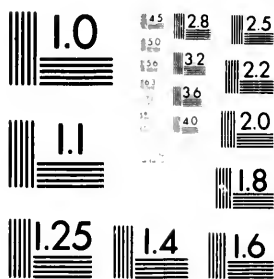


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

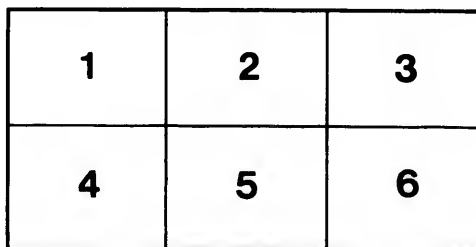
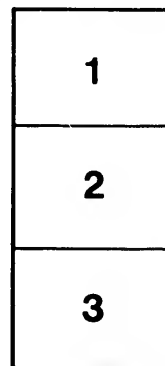
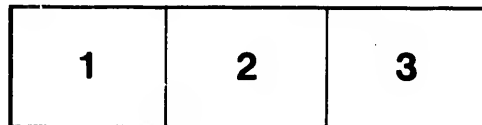
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

900



SUR

L'ASILE DU BON PASTEUR DE QUEBEC

ET SUR

L'Œuvre du Repentir et de la Miséricorde

Cette œuvre est approuvée et bénie par Mgr.
l'Archevêque de Québec et enrichie de
nombreuses indulgences par
Sa Sainteté Léon XIII.

Et suscitabo super eas pastorem unum...
ipse pascet eas et ipse erit eis in pas-
torem.

Je susciterai sur elles le pasteur unique..
lui-même aura soin de les paître et il
leur tiendra lui-même lieu de Pasteur.

H. CHASSÉ, ÉDITEUR.

1900

45

1900
(119)

PROBATION

Extrait d'une lettre de Monseigneur L. N. Bégin, Archevêque de Québec, en date du 3 décembre 1899, approuvant l'*Œuvre du Repentir et de la Miséricorde*, adressée au Directeur-Gérant de l'œuvre :

De toutes les œuvres de charité inspirées par le christianisme, aucune n'est plus sublime et par conséquent moins comprise que celle qui se dévoue à la conversion des âmes pécheresses. Cependant Notre-Seigneur est venu sur la terre uniquement pour le salut des pauvres pécheurs, et coopérer à son œuvre de rédemption, c'est donner à son Divin Cœur la plus douce et la plus profonde consolation.

Soulager l'humanité aux prises avec les douleurs physiques, consoler les affligés, donner des mères aux orphelins, donner à manger à ceux qui ont faim, visiter les malheureux, se dévouer à l'instruction chrétienne des enfants, voilà certes des œuvres éminemment agréables à Notre-Seigneur. Mais que sont-elles auprès du salut d'une âme ? Pour la conversion d'un pécheur, le ciel n'éprouve-t-il pas plus de joie que pour la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes ? Oh, que je voudrais que cela fût bien compris de mon peuple ! Le succès de l'œuvre du Bon-Pasteur serait assurée !

C'est cette pensée qui a inspiré d'organiser une pieuse association, sous le nom d'*Œuvre du Repentir et de la Miséricorde* dont le but est d'obtenir la conversion des pécheurs, spécialement des femmes pécheresses et la conservation de la foi dans les familles chrétiennes.

J'approuve de tout cœur cette pieuse association, je la bénis, je la recommande avec instances à toutes les âmes charitables et dévouées, désireuses de se faire les coopératrices de Notre Seigneur dans l'œuvre du salut des pécheurs.

J'accorde une indulgence de quarante jours à toutes les personnes qui entreront dans cette pieuse association, ou s'en feront les zélatrices....

L. N. ARCHEVEQUE DE QUEBEC.

117143

APPROBATIONS

“ Nous approuvons de tout cœur l'Œuvre du *Repentir et de la Miséricorde*, fondée à l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, et nous formons les vœux les plus ardents pour sa prospérité. Nous désirons qu'elle se répande parmi les fidèles de notre diocèse pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des pauvres âmes pécheresses. Nous accordons en même temps quarante jours d'indulgence à toutes les personnes de notre diocèse qui auront la pieuse pensée de s'affilier à cette charitable association, ou qui lui donneront une aumône.”

Evêché de Chicoutimi, 23 janvier 1900.

MICHEL-THOMAS,

Evêque de Chicoutimi.

Extrait d'une lettre datée du 20 février 1900, adressée au Directeur-Gérant de l'œuvre du *Repentir et de la Miséricorde*.

“ L'Œuvre du *Repentir et de la Miséricorde* poursuit un but très élevé et très cher au Cœur de Notre Seigneur. Ramener au bercail des brebis égarées, retirer des sentiers du vice des âmes qui s'y étaient malheureusement perdues, leur offrir un asile où elles puissent être à l'abri de nouvelles séductions et se refaire par la pénitence, voilà assurément une œuvre de miséricorde des plus agréables à Dieu et des plus utiles à la société, je ne puis que l'approuver pleinement et souhaiter qu'elle se répande dans mon diocèse.”.....

† F. X. Evêque des Trois-Rivières.

“ Nous avons pris connaissance des statuts et règle-
“ ments de l'Œuvre du Repentir et de la Miséricorde,
“ établie à l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, approuvée
“ et bénie par Monseigneur l'Archevêque de Québec et
“ enrichie de nombreuses indulgences par Sa Sainteté
“ le Pape Léon XIII. Cette œuvre a pour but d'obtenir
“ du Cœur de Jésus et de Marie la conversion des pé-
“ cheurs, et particulièrement celle des femmes péche-
“ resses, la conservation du don de la foi dans les
“ familles chrétiennes et la grâce d'une bonne mort,
“ d'assurer un refuge aux filles repenties qui se trou-
“ vent sans asile et de pouvoir à leur subsistance.

“ Pour en arriver à ces fins éminemment chrétiennes
“ et conformes aux préceptes du suprême amour de
“ Jésus-Christ pour le salut des âmes, l'œuvre doit
“ compter sur les prières et la charité de toutes les per-
“ sonnes qui auront l'avantage de s'associer à son
“ mérite moyennant une modique contribution, desti-
“ née à fournir en même temps les honoraires de quatre
“ cent soixante-huit messes qui seront célébrées chaque
“ année aux intentions de l'œuvre et pour le plus
“ grand bien spirituel et temporel de ses membres.

“ En conséquence, Nous recommandons instamment
“ cette œuvre si utile et si méritoire à tous les fidèles de
“ Notre diocèse, et Nous accordons une indulgence de
“ quarante jours à tous ceux d'entre eux qui en devien-
“ dront les associés, ou qui se feront les zélés promo-
“ teurs de ses bienfaits intéressés.

“ Donné à Saint-Germain de Rimouski, sous Notre
“ Seing et le Sceau du diocèse, le dix-neuvième jour
“ du mois de mars de l'an de grâce mil neuf cent.”

† ANDRÉ-ALBERT,

Ev. de St-Germain de Rimouski.

Extrait d'une lettre adressée au Directeur-Gérant de l'Œuvre du Repentir et de la Miséricorde, le 9 avril 1900.

..... " Je me rends volontiers à votre demande d'approuver l'Œuvre du Repentir et de la Miséricorde établie à l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, avec la permission de la faire connaître dans mon diocèse et je souhaite vivement que les bonnes Sœurs arrivent à trouver dans cette organisation de prières et de charité les moyens de soutenir leur importante œuvre des pénitentes.

ELPHÈGE, Ev. de Nicolet.

Indult concernant les indulgences accordées à l'Œuvre du Repentir et de la Miséricorde.

Audience de Sa Sainteté, Léon XIII, le 2 janvier 1900.

" Je soussigné, Secrétaire de la S. Congrégation de la Propagande, déclare que, Notre Saint-Père et Seigneur Léon XIII, Pape par la Divine Providence, concède volontiers et accorde, miséricordieusement dans le Seigneur, à perpétuité, une indulgence plénière, applicable par mode de suffrage, aux âmes du Purgatoire, à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe qui sont actuellement et qui deviendront membres de la pieuse association de repentir et de miséricorde, communément appelée "l'Œuvre du Repentir et de la Miséricorde, établie dans l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, lorsque vraiment contrits, s'étant confessés et ayant reçu la sainte communion, ils visiteront la chapelle de l'Association ou leur propre église paroissiale, aux jours des fêtes de l'Oraison de Notre-Seigneur J. C. au Mont des Oliviers, le vendredi de la Septuagésime ; de Notre-Dame des Sept-Douleurs, de la B. Vierge Marie, au mois de septembre ; de Notre-Dame de Pitié, durant le carême ; de Sainte Marie-Madeleine, pénitente, au mois de juillet, ou au jour de l'octave de cette fête ; et le jour d'admission pour

“ chacun des membres, à condition qu'ils prient en
“ même temps pour la Propagation de la Foi et suivant
“ l'intention du Souverain Pontife. Nonobstant toutes
“ choses contraires.

Donné à Rome, au Palais de la Congrégation de la
Propagande, le jour et an que dessus.

[L. † S.] (Signé) Aloisius Veccia, Secrius.

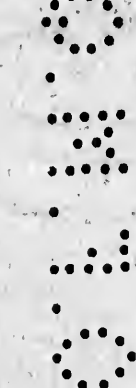
Pour vraie copie,

J. C. AUSAULT, Ptre Secrétaire.

Archevêché de Québec, 15 février 1900.

Vu et révisé avec permis de publier.

† L. N. Archevêque de Québec.



Su

L'
fond
Muir
Vinc
F. X
cette
Sac
mièr

Le
de to
est
victi
prés

En
de ce
fait f
alors
bâtie
Mad

A
sable
Past
char
d'un

NOTES HISTORIQUES

Sur l'Asile du Bon Pasteur de Québec.

L'Asile du Bon-Pasteur de Québec a été fondé en 1850, par le Chevalier G. M. Muir, président de la Société de Saint Vincent de Paul, par Mademoiselle veuve F. X. Roy, plus tard (1856) religieuse de cette Institution, sous le nom de Marie du Sacré-Cœur de Jésus. Elle en fut la première Supérieure.

Le but de cette Institution, comme celui de toutes les maisons qui portent ce nom, est de donner refuge aux malheureuses victimes des séductions du monde et à les préserver du danger.

En 1856 fut construit le premier édifice de cet Asile. En 1860, s'érigeait l'aile qui fait face à la rue St. Amable, destinée alors pour les classes. La chapelle a été bâtie en 1868, et l'aile, dite de Sainte Madeleine, fut construite en 1874.

Après Dieu et le dévouement inépuisable de ses fondatrices, l'Asile du Bon-Pasteur de Québec doit son existence à la charité publique et aux dons généreux d'un certain nombre de bienfaiteurs.

Depuis sa fondation, cet institut a vu naître et grandir d'autres œuvres qui se rattachent essentiellement à la sienne : c'est l'*Hospice Saint-Charles* qui recueille les petites filles pour l'Ecole de réforme et d'industrie ; l'*Hospice de la Miséricorde* (Maternité) et plusieurs maisons d'enseignement établies dans différents diocèses de la Province de Québec et aux Etats-Unis.

Le personnel religieux de la communauté est à cette époque (1900) de 272 Sœurs choristes et converses. Le nombre des religieuses décédées depuis 1850 est de 101 ; formant depuis sa fondation un total de 372. Il y a présentement 55 novices et postulantes.

Le nombre des Pénitentes résidentes annuellement dans l'Asile est de 120 ; 55 à 60 en moyenne, sont admises annuellement.

Le nombre des patientes qui passent par l'*Hospice de la Miséricorde* tous les ans, est de 125 à 130. Le séjour de ces patientes à l'Hospice est en moyenne de trois mois.

L'*Hospice Saint-Charles* (Ecole de réforme et d'industrie) compte actuellement (1900) 210 enfants, dont 117 sous contrôle

du Gouvernement et les autres aux frais de l'Hospice, ou ne payant qu'une minime pension.

Les 17 maisons consacrées à l'enseignement donnent annuellement l'éducation à 4500 élèves.

Le zèle pour le salut des âmes, la prière et l'aumône ont été les éléments qui ont présidé à la fondation et au développement de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec. Ce sont les mêmes éléments qui assurent aujourd'hui encore son existence. Cette institution n'a jamais eu l'avantage de recevoir des dons assez considérables pour lui former un revenu annuel suffisant pour assurer la vie à ses œuvres, sans avoir recours à la charité publique. C'est cette pénible nécessité qui a inspiré l'idée d'organiser une association de prières et de messes, désignée sous le nom d'*Œuvre du Repentir et de la Miséricorde* pour la conversion et la préservation des femmes pécheresses. L'*Œuvre du Repentir et de la Miséricorde* a été placée sous les auspices du Cœur agonisant de Jésus et du Cœur immaculé et compatissant de Marie, pour se rendre aux vœux ardents de Notre-Seigneur et de sa Sainte Mère, la raison

première comme la raison dernière de la passion de Jésus-Christ, étant la conversion des pécheurs, et le salut des âmes.

“ Sic Deus dilexit mundum ut filium suum unigenitum daret. ” (Joan. 3-16.).

ŒUVRE DU REPENTIR

ET DE LA

MISÉRICORDE

Et suscitabo super eas pastorem unum, ipse pascet eas et ipse erit eis in pastorem. (Ezech. 34, 23.)
Je susciterai sur elles le pasteur unique pour les paître ; lui-même aura soin de les paître et il leur tiendra lui-même lieu de pasteur.

Voilà une œuvre qui est offerte aux âmes chrétiennes en faveur des créatures de Dieu les plus malheureuses et les plus délaissées.

Cette œuvre a pour but la conversion des pécheurs et spécialement la conversion de la femme déchue ; c'est pour aider à lui assurer un asile et à la préserver des dangers de l'avenir.

Toutes les infortunés, tous les déshérités trouvent des protecteurs ici-bas ; ils attirent la compassion et la commisération sur leur triste sort. Le pauvre peut mendier son pain ; la charité chrétienne sait donner une mère à l'orphelin et un hôpital au vieillard ; l'Etat prend soin volontiers des pauvres aliénés. Mais cette classe de personnes, seule, reste à peu près sans pitié.

Ce sont des parias sans foyer, sans refuge, qui, dans leur malheur, ne sauraient inspirer que de la répulsion et du mépris. Pourtant ce sont des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ. Nous savons que le divin Pasteur des âmes a quitté le Ciel pour venir ici-bas sauver les pécheurs ; nous connaissons que le bon Pasteur sait quitter son troupeau pour aller à la recherche de la brebis perdue ; personne n'ignore comment Notre-Seigneur convertit le cœur de la pauvre Marie-Madeleine, comment il pardonna à la femme adultère et comment il nous assure qu'il y aura une plus grande joie dans le Ciel de la conversion d'un pécheur que de la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes ; et dans le récit des

paraboles, y a-t-il quelque chose de plus touchant que de voir avec quelle joie et quel amour le père de l'Enfant Prodigue reçoit dans ses bras son malheureux fils, au retour de ses égarements ? Oui, nous connaissons ces faits consignés dans les Saints Livres, et cependant, interrogez les fidèles en général, pour connaître le sentiment qu'ils éprouvent au sujet de la femme déchue ; que vous en disent-ils ? Trouvez-vous beaucoup de pitié et de sympathie pour elle ? Là où toutes les souffrances de la pauvre humanité rencontrent bienveillance et secours, pour cette classe de malheureuses toute sympathie est disparue. N'avons-nous pas vu souvent refuser le travail à ces malheureuses, qui auraient voulu par ce moyen sortir de leur honteux esclavage ? La condition de ces pauvres délaissées est donc bien triste et leur malheur bien grand.

C'est pour venir en aide au triste sort de la femme tombée et repentante, que l'*Œuvre du Repentir et de la Miséricorde* vient d'être organisée dans l'Asile du Bon-Pasteur de Québec.

Dans la public, on est généralement porté à croire aujourd'hui que cette ins-

titution peut pourvoir à ses propres dépenses au moyen du travail de son personnel et des diverses sources de revenus qu'on lui attribue par erreur. Quelques observations à ce sujet paraissent nécessaires.

Il y a peu de gain, peu de profit à retirer du travail de ces personnes, en supposant chez elles autant de bonne volonté qu'il soit possible d'en attendre. Un certain nombre d'entre elles manque d'intelligence, d'autres, et elles sont nombreuses, sont ruinées de santé, malades ou infirmes et ne donnent qu'un bien minime travail. Quel profit attendre du travail de telles ouvrières? Quant au revenu provenant d'autres sources, il y a l'enseignement et les petites industries de la maison. Ces recettes ne sont pas considérables et restent encore bien insuffisantes pour satisfaire aux besoins de l'œuvre. C'est ce qui explique pourquoi l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, qui se reconnaît déjà si redevable à la charité publique, a dû solliciter des secours presque tous les ans depuis sa fondation, soit à la ville, soit dans les campagnes, pour satisfaire aux plus pressants besoins de son œuvre.

Jusqu'à ce jour, les dons généreux qui ont été faits au profit de cette institution, ont été appliqués, en grande partie, pour la construction des édifices les plus essentiels de l'œuvre. Les revenus annuels, provenant de capitaux placés, sont encore peu considérables. Depuis l'époque des dernières constructions (1875), le travail et l'industrie de la Congrégation ont été consacrés à payer les dettes, encourues pour ces constructions et pour le soutien de l'œuvre des Pénitentes.

Aujourd'hui, le nombre des pénitentes dans nos salles de refuge augmente graduellement ; impossible d'enrayer ce mouvement, à moins de fermer la porte aux infortunées qui viennent la demander. Il importe donc de tâcher d'augmenter les sources des revenus ordinaires de l'année pour répondre aux exigences du moment et faire autant que possible le bien que Dieu attend de notre œuvre.

Il appartient aux serviteurs dévoués du Cœur de Jésus et aux amis de l'*Œuvre du Repentir et de la Miséricorde* de la faire connaître et de la propager ; elle renferme de si nombreux éléments de bien et de consolations spirituelles.

BUT

L'*Œuvre du Repentir et de la Miséricorde* est une association de *Prières* et de *Messes*.

Le *but* de cette association est d'obtenir du Cœur agonisant de Jésus et du Cœur immaculé et compatissant de Marie :

1° La conversion des pécheurs et spécialement la conversion des femmes pécheresses ;

2° Obtenir la conservation de la foi dans les familles chrétiennes et la grâce d'une bonne mort ;

3° Assurer un refuge aux femmes et aux filles repenties qui se trouvent sans asile et pourvoir à leur subsistance.

Pour atteindre ce but, l'*Œuvre du Repentir et de la Miséricorde* a fondé une association de *prières* et de *messes*.

Prières.—Les personnes affiliées à l'*Œuvre du Repentir et de la Miséricorde* réciteront tous les jours, sans y être tenues sous peine de péché, les invocations suivantes : *Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié de nous ; Cœur immaculé et compatissant de Marie, priez pour nous.* La fidélité à réciter tous les jours ces deux pieuses invocations,

donne droit à tous les membres affiliés de participer aux mérites de toutes les prières et bonnes œuvres qui s'accomplissent tous les jours par le personnel religieux du monastère du Bon-Pasteur et par les pénitentes.

Ces prières récitées dans une intention commune par tous les associés, sont le lien et l'âme de l'association ; elles se disent en union aux intentions de Notre-Seigneur qui, lui, s'offre tous les jours à Dieu son Père au saint sacrifice, en victime d'holocauste pour obtenir toutes les grâces sollicitées par les associés.

Messes.—L'association des messes est fondée avec toutes les garanties requises pour en assurer la stabilité et la permanence. Cette fondation est faite pour cinq ans, ou à perpétuité.

Les messes de la société sont dites aux trois intentions suivantes :

1° Pour la conversion des pécheurs et particulièrement pour la conversion des femmes pécheresses ;

2° Pour les divers besoins des membres vivants de l'association et pour la conservation de la foi dans les familles ;

3° Pour tous les associés défunts.

Il se dira *neuf messes* par semaine, dont trois pour chacune des trois intentions ci-haut exprimées.

Le capital destiné à la fondation des messes sera placé, avec des garanties solides, suivant l'approbation de l'Ordinaire.

Les messes commenceront à se dire du moment que le montant perçu pour ces messes sera assez considérable, pour que l'intérêt de ce montant permette de commencer à dire ces messes.

Une fois que le montant total pour les messes sera perçu, et qu'il sera trouvé suffisant pour que l'intérêt puisse payer les honoraires des neuf messes par semaine, les autres argents et recettes perçus dans la suite, seront appliqués, avec l'approbation de l'Ordinaire, à l'Œuvre du Bon-Pasteur de Québec ; soit pour des constructions s'il y a besoin, ou pour toutes autres fins, destinées à assurer un refuge aux filles et aux femmes repenties et à pourvoir à leur subsistance.

Les frais d'administration pour impressions, papeterie, postage et autres dépenses

autorisées par l'Ordinaire, seront payés avec les recettes et revenus de l'Œuvre. Le Directeur-Gérant de l'Association ne peut prendre sur les recettes de l'Œuvre que les sommes requises pour pourvoir à la bonne administration de la société.

Le Directeur-Gérant de l'*Œuvre du Repentir et de la Miséricorde*, sera un prêtre nommé par l'Ordinaire. Lorsque les circonstances le permettront, ce sera l'aumônier de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec. Il aura l'administration de toutes les affaires de l'Œuvre ; il ne fera rien d'important sans consulter l'Ordinaire. Aucun changement ne pourra se faire dans les présents statuts et règlements de l'Œuvre sans son approbation ; et si quelques changements devaient se faire dans la suite, ce sera toujours en vue de promouvoir et de sauvegarder les intérêts des associés et de leur garantir la stabilité de l'Œuvre.

Les personnes qui s'associent à l'*Œuvre du Repentir et de la Miséricorde*, deviennent par le fait membres de la "*Confrérie des âmes du Purgatoire*," établie dans la Chapelle de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec. Sans rien payer de surplus, elles

auront l'avantage de participer à tous les privilèges et les indulgences dont jouit la dite confrérie.

Ces avantages sont indiqués en détail au bulletin de la *Confrérie des âmes du Purgatoire* ; voici les principaux : plusieurs grand'messes et services pour les âmes, qui se chantent toutes les semaines ; nombreuses indulgences plénières et partielles, accordées spécialement à la confrérie des âmes ; nombreuses indulgences plénières et partielles de l'Archiconfrérie de Sainte-Marie in Monterone, à Rome, à laquelle la confrérie des âmes est affiliée, etc.

ADMISSION.

Pour devenir membre de l'*Œuvre du Repentir et de la Miséricorde*, il faut remplir les trois conditions suivantes :

1° Se pourvoir d'un bulletin de l'Association : le Directeur le transmet à toute personne qui le demande ;

2° S'engager à réciter tous les jours autant que possible, les pieuses invocations
“ Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié de
“ nous ; Cœur immaculé et compatissant
“ de Marie, priez pour nous ”.

3° Donner pour les honoraires des messes la somme déterminée dans le tableau suivant :

1ère Section, 5 ans.....	{	1 personne	\$1.00
		1 famille	\$3.00
2e Section, à perpétuité.....	{	1 personne	\$3.00
		1 famille	\$5.00

9 messes par semaine, 468 messes par année ; messes fondées et garanties pour 5 ans, ou à perpétuité, suivant la section choisie.

* *

OBSERVATIONS IMPORTANTES.

Une personne peut s'affilier seule ; on peut s'affilier aussi par famille. Dans ce dernier cas, le chef de la famille seul donne son nom. Si dans cette famille on n'appartient pas déjà à la *Confrérie des âmes du Purgatoire*, il faudra donner tous les noms des membres de la famille pour les faire enregistrer au registre de la *Confrérie des âmes*, condition requise pour jouir des privilèges de cette confrérie.

On peut associer, même à son insu, un parent, un ami, auquel on s'intéresse ; on peut associer un défunt en donnant son nom.

Par famille on entend tous les parents qui vivent sous le même toit et dont les dépenses sont communes, y compris les enfants adoptifs. L'association ne reconnaît pas les domestiques recevant salaire comme membres de la famille.

Si l'un des enfants devient lui-même chef de famille, il continue personnellement à faire partie de l'association, mais sa femme et ses enfants n'en font pas partie ; il leur faut s'associer comme une autre famille, ou chacun en particulier.

Une communauté peut être affiliée suivant le tableau donné pour une famille en doublant les chiffres pour la contribution des messes. Alors, tous ceux qui sont membres de cette communauté au moment où elle est associée, de même que ceux qui y entreront plus tard, sont membres de l'Association, pour tout le temps qu'ils font partie de cette communauté. Sont considérés comme membres d'une communauté, tous les prêtres, ecclésiastiques, religieux, ou religieuses, novices, faisant partie de cette institution ; les vieillards, les malades, les orphelins, qui demeurent dans une institution de charité, toute personne qui est à la

s des
ns le
\$1.00
\$3.00
\$3.00
\$5.00
s par
pour
ction

TES.
; on
is ce
seul
e on
e des
tous
pour
Con-
pour

un
; on
son

charge de cette institution, font aussi partie de cette communauté. Les professeurs laïques recevant salaire et les serviteurs à gage n'en font pas partie. L'inscription de la communauté, faite au nom du supérieur ou de la supérieure, suffit pour l'*Œuvre du Repentir et de la Miséricorde* ; nous faisons remarquer toutefois, que pour jouir des privilèges de la *Confrérie des âmes*, il faut l'inscription individuelle de tous les membres au registre de la dite confrérie.

* * *

ZELATEURS DE L'ŒUVRE

L'*Œuvre du Repentir et de la Miséricorde* accorde de grands avantages à toute personne qui se fait zélatrice de l'Association. Le zéléteur, ou la zélatrice qui recrute dix associés, est elle-même associée *gratuitement* à la série des messes de 5 ans, si c'est pour 5 ans que ces personnes se sont affiliées ; elle est affiliée à l'œuvre à perpétuité si ces personnes ont adopté la fondation à perpétuité. De même, si la zélatrice recrute dix familles à la fondation de 5 ans, sa famille se trouve affiliée pour 5 ans ; et si elle associe dix familles

à perpétuité, elle associe sa propre famille à perpétuité. Une personne peut n'avoir pas les moyens par elle-même de s'associer à cette œuvre, elle y suppléera par son zèle ; qu'elle se fasse zélatrice. Ayant trouvé dix associés, elle fera partie ainsi *gratuitement* de l'Association. Si l'on fait bien comprendre le mérite et les avantages de cette œuvre, il sera facile de recruter ce nombre d'associés. L'œuvre a prévu tous les besoins de ses membres, non seulement pendant leur vie, mais même après leur mort.

* * *

AVANTAGES ET SUJET DE CONSOLATION.

Combien versent des larmes bien amères sur un ami, un parent, un enfant qui s'égaré malgré les bons exemples et les sages conseils.

En l'agrégeant à cette association de messes, ne sentiront-ils pas l'espérance renaître dans leur cœur, sachant que tous les jours le saint sacrifice est offert pour la conversion de ces prodiges ?

Combien d'autres personnes dans une nécessité urgente, veulent faire célébrer immédiatement le saint sacrifice à leur intention et ne le peuvent pas. Associées à cette œuvre, cet inconvénient n'existe plus : la sainte messe est dite tous les jours pour toutes les nécessités spirituelles et temporelles des associés, et pour leur obtenir une bonne mort. Le jour même de leur mort, au plus tard le lendemain, le saint sacrifice est offert pour le repos de leur âme et ensuite tous les jours à perpétuité. On sait que selon St. Liguori et les meilleurs théologiens, le saint sacrifice de la messe offert pour plusieurs, profite autant à chacun que s'il était offert pour lui seul, la valeur du Saint Sacrifice étant infinie. Les avantages de cette œuvre sont donc très grands et assurent à ses fidèles associés les plus grandes consolations.

“ Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié
“ de nous, Cœur immaculé et compatis-
“ sant de Marie, priez pour nous. ”

L'ŒUVRE DU BON-PASTEUR

“ Je visiterai mes brebis et je
“ les délivrerai de tous les lieux
“ où elles avaient été dispersées
“ dans les jours de nuages et
“ d'obscurité. Je les retirerai
“ d'entre les peuples, je les assem-
“ blerai de divers pays et je les
“ ferai revenir dans leur propre
“ terre et je les ferai paître sur
“ les montagnes d'Israël.” (Ezéch.
“ XXXIV. 12. 13.)

I

“ Une œuvre belle, difficile, méritoire, fructueuse entre toutes celles que l'Église, inépuisablement féconde et toujours attentive aux moindres besoins de ses enfants, a fondées au cours des âges, est celle qui consiste à recueillir, pour les former à la vie chrétienne et leur apprendre à se relever par leur propre travail, ces malheureuses créatures que la passion, l'occasion, l'amour du luxe ou les rigueurs de la misère ont détournées du chemin du

devoir. Le monde, impitoyable pour ces âmes qu'il a perdues, les méprise et les repousse aussitôt qu'il n'en peut plus tirer parti. Quand elles le voudraient sincèrement, il leur est souvent presque impossible de se réhabiliter seules. Même avec les secours d'une grâce spéciale, un bon conseil ne suffit point encore à les remettre d'une manière fixe dans le sentier de la vertu. Pour assurer leur persévérance, il faut non seulement les soustraire au danger, mais les façonner par un travail incessant et leur constituer comme une seconde nature. Cette œuvre demande toute la pureté, toute la tendresse, tout le dévouement de ces cœurs qui se consacrent totalement à Dieu pour mieux servir le prochain.

“ Certes, les congrégations enseignantes et hospitalières sont bien admirables, d'autant plus qu'en éclairant les esprits et en soulageant les corps, finalement ce sont les âmes qu'elles veulent atteindre.

Que faut-il donc dire des Ordres qui ont directement pour but de travailler à la conversion des pécheurs ? Leurs fonctions tiennent de près à l'une des plus importantes du sacerdoce. Ces saintes filles

deviennent les auxiliaires puissants et indispensables du clergé, au ministère duquel elles se trouvent liées plus immédiatement ; leur mission a la plus grande ressemblance avec celle que vint accomplir ici-bas notre divin Sauveur.

“ Mais, si ce ministère est beau et sublime, est-il réalisable ? la prudence permet-elle de l'exercer ? comment ouvrir des refuges à ces jeunes filles tombées, à ces femmes que la corruption a marquées de son stigmatte infamant, que le monde ne toucherait pas du bout du doigt, qu'il laisse sans secours, sans appui, sans direction ? Comment inviter ces âmes, aussi pures que généreuses, à venir entourer de soins empressés, d'une sollicitude plus que maternelle, tant de Madeleines, de Samaritaines, de pauvres abandonnées, à s'enfermer au fond d'un cloître, pour consacrer à ces victimes du siècle pervers, tous les instants de leur vie, toutes les ressources de leur esprit, toutes les tendresses de leur cœur, tous les dons d'une riche nature, qui brilleraient avec éclat sur une autre scène ; mettre ainsi la vertu en contact permanent avec le vice, sans craindre qu'elle en subisse l'influence,

n'est-ce pas témérité ? Une telle entreprise ne vient point de l'homme ; personne ne l'a tentée avant Jésus-Christ. L'Eglise seule pouvait avoir de ces saintes audaces, de si sublimes espérances. Grâce à la prudence et à la sagesse qu'elle apporte dans toutes ces œuvres, son dessein a pleinement réussi, selon les besoins des temps auxquels elle s'accommode si bien.

“ A l'appel de Dieu, une foule de vierges sont accourues, prêtes à tous les sacrifices pour relever l'honneur de leur sexe. Sous l'égide de la croix, elles ont accueilli avec confiance des âmes atteintes de maladies spirituelles, pour les soigner amoureusement et les amener à pleine guérison. Leur pied a traversé sans souillure toutes les ignominies. Les transformations obtenues sont un miracle de la grâce et l'on ne saurait trop admirer les merveilleux résultats produits dans le monde par les refuges créés sous l'inspiration de la foi catholique. (1) ”

Est-il étonnant de rencontrer pour cette œuvre sainte de si nombreuses et si sublimes vocations ?

(1) Introduction à la vie de Marie de Ste Euphrasie Pelletier par le Chanoine Portais.

Le verbe divin s'est fait homme pour se rapprocher des pécheurs, pour les subjuguier par le charme de sa grâce et les unir plus étroitement à son cœur. En incarnant pour ainsi dire la faiblesse et le désordre, Madeleine était prédestinée à montrer dans sa conversion, toutes les ingéniosités de l'amour divin en quête des âmes ; et après son retour, à montrer toutes les félicités de l'union rétablie entre l'enfant prodigue et le père auquel il est revenu. (1).

L'acte de pardon accordé à la femme adultère, révèle le cœur de Jésus dans son vrai jour. Nul ne nous apprend mieux, que le triomphe de la chasteté est moins de fuir l'âme souillée que de la purifier, comme le rayon du soleil pénètre dans la boue et l'éclaire sans se salir. Ce qu'a voulu le Maître en relevant la femme adultère, ç'a été de montrer la charité et la grâce plus puissantes que les supplices à prévenir le mal ; de rappeler à l'homme, indulgent pour ses propres désordres et sévère pour la femme, que le crime est égal devant la justice divine ; ç'a été

(1) " Le Rosaire. " 8. Hyacinthe, No 7, juillet 1895.

surtout d'enseigner aux pécheresses rejetées du monde, qu'il n'y a point de tache que la main de Jésus n'efface, point de faute qu'il ne pardonne au repentir. (1)

Monseigneur Conroy, délégué apostolique au Canada, dans un sermon qu'il fit à Ottawa en 1877, sur l'œuvre du Bon-Pasteur, fait ressortir avec éloquence, le triste état de la femme déchue et abandonnée, et la nécessité de venir lui porter secours.

(2) “ Le sort de la femme déchue et repentante est rempli d'une amertume qui lui est propre. La misère des autres déshérités consiste surtout à songer qu'ils sont vraiment sans asile ; tandis que la douleur la plus poignante de la femme déchue, c'est de songer qu'elle a vraiment une demeure. Et d'abord, le souvenir de la maison paternelle où s'écoulaient ses jours d'innocence et de bonheur, hante pour bien dire son esprit ; elle s'en va solée par les chemins en butte aux assauts de la tempête, et de temps à autre, apparaît devant elle comme un mirage,

(1) L'abbé O. Fouard, vie de J. Christ, II vol. p. 67.

(2) Sermon traduit en français par l'Hble J. O. Chauveau.

la chaumière où s'écoulèrent les paisibles années de son enfance. En esprit, elle se tient sur le seuil paternel qu'elle n'a pu oublier, et contemple ceux que, dans sa plus grande infamie, elle n'a jamais cessé d'aimer. Elle revoit le père dont elle a souillé les cheveux blancs, la mère dont le cœur est mort à la joie par l'opprobre de sa fille ; les frères et les sœurs, qui partagèrent les jeux de son enfance et qui aujourd'hui se détournent avec horreur, si parfois ils entendent prononcer son nom. Elle voit sa place vide au foyer ; et son cœur, pris d'un élan irrésistible, s'élançe vers la vieille demeure : elle s'écrie avec Job dans sa douleur : " qui me donnera de revoir ces années, ces premiers jours où le Seigneur me couvrait de ses ailes, lorsque son flambeau brillait en secret sous ma tente. " (Job. xxix. 1. 4.) Mais prompte comme l'éclair, sa conscience lui dit que cette place ne la reverra jamais ; qu'entre elle et la demeure de l'innocence, son péché a creusé un abîme qu'elle ne pourra jamais, jamais combler ; que ce petit paradis est fermé pour elle, tout aussi sûrement que s'il était, comme l'Eden, gardé par un

ange à l'épée flamboyante. Donc, avec un cri de violent désespoir, elle reprend sa course dans la nuit, sans demeure, au seuil même de ce qui fut sa demeure. Repoussée de l'asile de l'innocence, elle se retrouve à la porte d'une autre maison, la maison du vice. Elle se meurt de misère et elle sait trop bien que là, elle trouvera et le logement, et le vêtement, et la nourriture, et la chaleur et la lumière ; elle sait trop bien que là, des compagnes sans pudeur, des fêtes joyeuses et l'enivrement du vice l'attendent à la fois. Oh ! puisse Dieu secourir la pauvre et fragile créature, debout encore, mais oscillant entre les éductions du péché et les horreurs de la faim.

“ Ce n'est que d'hier que cette femme a commencé à se repentir ; ses résolutions sont à peine formées dans son cœur ; le levain du péché fermente encore dans son âme ; elle n'a pas encore retrouvé la force dans les bras du bon Pasteur, et cependant, dans les courts intervalles de la lutte, elle entend sa voix qui l'appelle ; elle tourne courageusement le dos au repaire du vice, bien décidée à suivre son Sauveur, quelque rude que soit son sen-

tier, quelque pénible que soit la marche qui devra l'amener à ses pieds. Elle se précipite loin de ce toit maudit, elle se raidit de toutes ses forces pour le combat qu'elle doit livrer contre la faim ; elle se prépare à gagner une bouchée de pain en travaillant, comme les déshérités seuls peuvent travailler. Elle cherche un nouvel asile, celui qui peut procurer un honnête labeur.

“ Mais une nouvelle déception l'attend.

A l'heure de sa colère, Dieu mit une marque sur le front de Caïn, mais c'était encore un gage de sa miséricorde, c'était pour que celui qui rencontrerait l'affreux fratricide, s'éloignât de lui avec horreur sans oser le mettre à mort. Elle aussi, la femme déchue, ne découvre que trop vite qu'elle porte une marque affreuse, mais une marque qui n'est pas un effet de la miséricorde divine ! Son péché lui a infligé un stigmaté si repoussant que, le voir seulement, tarit toutes les sources de la pitié humaine. “ Bien certainement, “ disait le pharisien en voyant Madeleine “ aux pieds du Christ, bien certainement, “ si cet homme était un prophète, il saurait quelle est la femme qui ose le

“ toucher, car c'est une pécheresse. ”
Dans notre société moderne, avec l'organisation qui y préside, il n'est point nécessaire d'être prophète pour deviner ce qu'est la malheureuse créature qui vient en tremblant, sans recommandation, sans une bonne parole de protection, solliciter le plus humble travail. Du moment que l'on devine qui elle est et d'où elle vient, toutes les portes se ferment devant elle ; tout ce qu'elle touche est réputé impur. Il ne faut rien moins qu'une charité divine, je ne dis pas pour la consoler et la protéger, comme Jésus protégea et consola Madeleine, mais seulement pour souffrir qu'elle se glisse sous un toit honnête.

“ Ainsi repoussée des lieux où l'on travaille, hésitant encore, grâce à Dieu, à retourner dans le repaire du vice, éloignée pour toujours de ce qui fut autrefois la demeure de son innocence, où cette pauvre créature ainsi pourchassée ira-t-elle reposer sa tête meurtrie par la fatigue ? Est-il étonnant qu'au moment où la société la met pour ainsi dire hors la loi, une affreuse pensée surgisse dans son esprit, celle de chercher au fond d'un

abîme une demeure, où tant de malheureux ont voulu mettre un terme aux angoisses de leur désespoir ? Vous pouvez trembler à bon droit lorsque vous la voyez pencher sur le bord du torrent, pesant pour bien dire dans le creux de sa main la douloureuse alternative de la vie et de la mort. Notre langage est trop imparfait pour décrire l'angoisse de l'âme, qui se voit par sa faute, abandonnée de Dieu et des hommes. Il suffit de dire que ce fut la dernière goutte d'amertume que notre Sauveur, dans sa passion, voulut boire jusqu'à la lie. Dans le cortège des épouvantes qui traversèrent son âme, la plus terrible de toutes fut celle qu'il ressentit sur la croix lorsqu'il vit que les péchés du monde pesaient de tout leur poids sur ses épaules innocentes, et que pour s'être substitué à nous tous, il était devenu un objet d'horreur pour son Père céleste. Il avait enduré en silence les insultes de la soldatesque, la flagellation, le poids de la lourde croix, les clous aiguisés, la couronne d'épines ; ce ne fut que lorsqu'il se sentit délaissé qu'il poussa cet épouvantable cri : " Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné " ?

“ Telle dans sa nature, sinon dans son intensité, est la douleur déchirante qui traverse l'âme de la femme déchue, quand ses remords lui font enfin comprendre que pour ses péchés la miséricorde de Dieu et la pitié l'ont abandonnée..... Non, elle ne peut pas elle-même fuir son désespoir, mais vous, mes Frères, vous pouvez l'en délivrer. Car bien que toute autre demeure lui refuse son abri, il est une demeure préférable à toutes les autres que vous pouvez lui faire ouvrir : c'est celle du Bon-Pasteur.

“ Les fondements de cette demeure furent posés au jour et à l'heure où le Christ sur le Calvaire fut, pour nos péchés, abandonné par son Père, pour que sa détresse suprême servît un jour de consolation à toutes les âmes désolées. A cette heure-là, il y avait, nous dit saint Jean, debout au pied de la croix de Jésus, Marie sa mère et Marie Madeleine (S. Jean XIX. 25.). Quelle indicible grandeur n'y a-t-il pas dans ce tableau ! Marie, la plus pure de toutes les vierges, et Madeleine, pécheresse repentante, tendrement unies au pied de la croix ! Ce n'était certes pas là une rencontre de hasard ;

c'était bien plutôt la révélation de l'union que l'Eglise établirait plus tard entre les vierges consacrées à Dieu, dont Marie était le type, et les pécheresses repentantes, dont la conversion était prophétiquement annoncée par celle de Madeleine. C'était la mise à néant, par l'autorité du Sacré-Cœur de Jésus, de l'injuste sentence de flétrissure perpétuelle que le monde maintient contre la femme déchue, même alors qu'elle se repent. C'était l'affirmation solennelle de l'irrésistible pouvoir de la pénitence qui répare les désastres que le péché a causés dans les âmes, de la réhabilitation du pécheur et de son retour à tous les droits de l'innocence lorsqu'il s'est vraiment repenti.

“ C'est de cette grande leçon que l'Eglise a tiré ses couvents du Bon-Pasteur, où de faibles et nobles filles, des vierges consacrées au Seigneur, vivent en communauté avec celles qui furent un jour les plus vils rebus de l'humanité. (1)

“ Et si vous me demandez quels titres

(1) Il ne faudrait pas croire, comme certains fidèles semblent le croire, que les filles pénitentes qui deviennent sœurs Madeleines et prononcent les trois vœux de religion, sont des religieuses du Bon Pasteur,

à leur amour nos religieuses du Bon-Pasteur peuvent reconnaître dans ces filles pénitentes, je vous dirai que ce sont les mêmes titres que Marie Mère de Dieu reconnaissait dans Madeleine pénitente. Dans Madeleine prosternée aux pieds de Jésus, répandant des parfums sur ces pieds qui s'étaient si souvent lassés à la recherche de son âme, et les lavant avec ses pleurs, Marie reconnaissait une âme qui aimait son fils et qui l'aimait d'un amour souverain. Dans Madeleine étreignant le pied de la croix, ruisselante du sang précieux qui coulait en sacrifice de toutes les blessures de son Sauveur, Marie vénérât les premiers fruits de la cruelle passion de son Fils. Et depuis ce temps, pour toutes les âmes pures comme celle de Marie, les plus viles et les plus infimes parmi les pécheresses repentantes brillent d'une triple splendeur : comme aimant Jésus, comme aimées de Jésus et comme étant le fruit de ses souffrances.

“ Parmi les malheureuses dont je plaide aujourd'hui la cause, il n'en est pas une qui, dans sa vocation à la pénitence, ne possède un gage certain de ces trois privilèges accordés à Madeleine.

Mais c'est seulement dans l'Asile du Bon-Pasteur que ces promesses peuvent être entièrement remplies. C'est à vous de l'y introduire.

“ Il vous incombe de vous montrer généreux envers elle, parce qu'elle est une créature de Dieu tombée dans le malheur, malheureuse parmi les malheureux. L'obligation de lui venir en aide ne s'accroît-elle pas à vos yeux, lorsque vous songez que cette âme est susceptible de parvenir au plus haut degré de perfection spirituelle, perfection qui ne saurait exister sans votre aide, et qui avec votre secours peut devenir une des merveilles de la grâce.

“ Si c'est toujours un devoir de venir au secours des afflictions temporelles, ce devoir s'agrandit lorsqu'en le faisant, on met fin aux maux de l'âme, et plus encore lorsque, en soulageant et les maux temporels et les afflictions spirituelles, vous réparez les torts que les uns et les autres ont causés à une créature de Dieu, et que vous rendez à Dieu, tout sanctifiés et purifiés, un corps et une âme depuis longtemps souillés. Secourir la maison du Bon-Pasteur, c'est donc exercer la charité de bien des manières, c'est s'élever

dans une étrange mesure au rôle de coopérateur de Dieu.

“Lorsqu’ainsi, vous donnez l’abri et la nourriture à la pénitente affamée et sans asile, vous coopérez avec Dieu le Père le créateur, qui donne et conserve à toutes ses créatures, l’existence physique. Quand vous dérobez cette fragile vertu aux pièges de la tentation si fatale pour elle, vous devenez les coopérateurs de Dieu le Fils, qui est venu en ce monde pour racheter les pécheurs. Quand vous la placez dans un refuge du Bon-Pasteur, où elle peut être chaque jour inondée des grâces dont nos sacrements sont les inépuisables réservoirs, vous êtes les collaborateurs de l’Esprit-Saint, le grand sanctificateur des âmes. Quelle plus grande assurance de salut, que d’être ainsi les collaborateurs, les associés de Dieu lui-même !

“Et maintenant, mes Très Chers Frères, je termine en adressant à chacun de vous les paroles que le Sauveur adressa au Pharisien : “Voyez-vous cette femme.”

“Voyez-là errante, bannie, tentée, désespérée, s’approchant du seuil de la maison du Bon-Pasteur. Comme Madeleine, elle est attirée par l’influence

secrète du Sauveur, mais elle n'a pas comme elle, de vases aux parfums délicieux à lui offrir, elle ne lui apporte qu'une vie épuisée, un cœur brisé ; mais ce cœur lui dit qu'il ne la repoussera point. De ce côté-ci du seuil sont la douleur, la honte, le remords, l'angoisse poussée jusqu'à l'agonie ; de l'autre côté, la paix, l'amour, le pardon et le bon Pasteur lui-même. Mais elle ne saurait d'elle-même ouvrir cette porte sans votre secours, il faut qu'elle reste là privée de toutes les grâces, qui sont pour bien dire, à la portée de sa main ; il faut qu'elle s'éloigne désespérée. Ses regards implorent votre assistance, Dieu veut que vous lui veniez en aide.

“ La voyez-vous cette femme ” ? Il fut un jour où les hommes la poursuivaient de leurs regards comme David Bethsabée, et leurs regards ne lui portaient que la honte et la ruine. Pour l'honneur de l'humanité, ne se trouvera-t-il pas quelqu'un qui lui jettera un regard de compassion, un regard qui réparera la souillure des regards perfides qui furent son malheur ? Depuis sa déchéance, les hommes l'ont regardée du regard hautain et impitoyable

du Pharisien ; son cœur a été déchiré par ces flèches aiguës ; il saigne encore des blessures que lui ont infligées des paroles et des actions plus cruelles encore que ces regards. N'y a-t-il personne qui, comme le Sauveur, tiendra compte du changement qui s'est opéré en elle, qui comptera les larmes tombées de ses yeux, qui ordonnera à ses esprits abattus de reprendre courage ?

‘‘ Et vous, mes Frères, de quel œil la voyez-vous ? de l'œil du pharisien, ou de l'œil de Jésus ?

‘‘ Les épouses de Jésus-Christ l'ont vue venir cette délaissée ; elles ont quitté pères et mères, toutes les joies de la vie aux rayons dorés, afin que leurs cœurs, libres de tout autre amour, fussent à elle tout entiers ; elles travaillent jusqu'à l'épuisement de toutes leurs forces, pour apaiser sa faim et la faire renaître à la vie. Marie, la mère de Dieu, la voit aussi cette femme, elle reconnaît en elle la compagne qui lui demeura fidèle au pied de la croix, alors que les apôtres eux-mêmes s'étaient enfuis à l'heure la plus sombre de ce sombre drame. Est-ce que la compagne dont les caresses consolèrent Marie la Mère des

douleurs, ne sera pas elle-même consolée dans sa détresse, aura-t-elle droit à une place au Calvaire et n'en aura-t-elle pas dans la maison que Dieu a bâtie pour elle au milieu de vous ?

“ Jésus-Christ la voit aussi cette femme dans la personne de Madeleine, debout au pied de la croix ; il a vu, et chacune en particulier, toutes ces malheureuses pécheresses qui, dans le cours des siècles devaient imiter sa faute et son repentir ; le bon Pasteur leur ouvrit ses bras étendus sur la croix. Ces bras, ils sont encore ouverts pour elles, ils les attendent encore aujourd'hui, ils les attendent ici même.

“ C'est pourquoi, mes Frères, je vous dirai avec un père de l'Eglise : *da panem, accipe paradisum* ; donnez à ces malheureuses un morceau de pain, en retour acceptez le royaume des cieux.

“ Puisse le Dieu de toute miséricorde vous inspirer un esprit de sacrifice assez complet pour qu'il ramène dans les bras du bon Pasteur la brebis égarée et retrouvée, l'âme qui était perdue et qui est rachetée, la femme qui a beaucoup péché et à qui beaucoup est pardonné ! ”

Ces paroles éloquentes vous montrent l'œuvre du Bon-Pasteur dans toute sa vérité ; vous voyez dans ce tableau saisissant le malheur de la femme déçue, la miséricorde du Sauveur qui ne l'abandonne pas et l'action de la grâce dans cette âme égarée, désespérée ; vous voyez là le dévouement de la sœur du Bon-Pasteur, qui s'attache avec amour à cette malheureuse créature pour la retirer de l'abîme. Enfin, vous constatez la part que la divine Providence a réservée à toutes les âmes chrétiennes pour les faire participer aussi elles à l'œuvre si importante et si sainte de sa régénération.

Voici en quels termes Monseigneur P. F. Turgeon, archevêque de Québec, exhortait les fidèles de l'archidiocèse dans sa lettre pastorale du 12 janvier 1852, quand il s'est agi de bâtir la première partie de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec.

“... Il est dans nos villes une classe de brebis égarées qui doivent surtout exciter notre compassion et notre zèle, parce qu'elles sont plus éloignées, plus perdues que toutes les autres. Entièrement séparées du troupeau fidèle, elles se sont

précipitées au fond de l'abîme. Leur nom est une injure et un scandale, leur état un crime et un opprobre. Dévouées corps et âmes au plus abominable des démons, elles en sont devenues les viles esclaves ; elles ont oublié et le Dieu qui les a créées, et le Sauveur qui est mort pour elles sur la croix ; et rien ne leur en rappelle le souvenir, car elles fuient l'assemblée des saints et ne savent plus prier. Sont-elles donc perdues sans ressources ? n'y a-t-il plus d'espérance pour elles ? Gardons-nous de le penser, nos Très Chers Frères, nous poserions des bornes à la charité infinie de Dieu, nous oublierions que Jésus est venu appeler les pécheurs et sauver ce qui est perdu : nous oublierions que si le bon Pasteur aime toutes ses brebis, il montre une prédilection marquée pour les plus délaissées, nous oublierions que c'est pour elles qu'il laisse le reste de son troupeau chéri et qu'il franchit les montagnes et les vallées ; nous oublierions qu'il peut par la pénitence rajeunir les cœurs flétris par le vice et de ces vaisseaux d'ignominie faire des vases d'élection ; nous oublierions enfin l'histoire de Marie Madeleine dont la

conversion fut si éclatante. Mais, grâces immortelles soient rendues au Dieu de toute miséricorde, cette pécheresse n'a pas été la seule que la pénitence a sanctifiée.

“ Nous en avons l'expérience, tous les jours encore, la grâce qui poursuit les pécheurs les plus rebelles, pénètre dans ces maisons infâmes où le démon se flatte de régner seul, et y fait naître le remords et le repentir. Beaucoup, il est vrai, résistent et s'endurcissent davantage, mais il s'en rencontre qui, comme le prodigue, reconnaissent avec effroi l'abîme où elles sont descendues ; elles rougissent de leur état, lèvent les yeux vers le ciel et se disent : *“ je me lèverai et j'irai vers mon Père. ”* Mais comment rompre les liens qui les enchaînent ? comment franchir l'espace immense qui les sépare des vrais enfants de Dieu ? Devenues la honte de leur propre famille, elles se sentent repoussées par tout ce qui est bon et honnête ; d'ailleurs, il faut vivre et le plus souvent elles n'ont gagné que la misère au service du tyran à qui elles ont tout sacrifié. Le crime, la honte et la pauvreté se dressent devant elles comme

autant de barrières infranchissables. Oh ! si elles pouvaient se cacher dans quelque refuge pour y pleurer leurs péchés ! Mais où le trouveront-elles ? La charité du Bon-Pasteur y a pourvu

Le vénérable père Eudes, comme tous les saints, dont le zèle est insatiable, après avoir fondé la société des prêtres de Jésus et Marie, destinée à l'œuvre des missions, songea à une institution plus parfaite pour la conversion et la persévérance des pauvres pécheresses. Les missions de ses prêtres pouvaient être fructueuses, leur parole féconde en conversions. Mais le missionnaire qui passe, c'est comme la grâce de Dieu qui passe : il lui faut des cœurs préparés, il faut, quand il est passé, qu'un dévouement continu entretienne les âmes dans leurs bonnes dispositions. Il n'y avait que des femmes consacrées à Dieu, qui fussent capables de se dévouer la vie entière à la rude vocation de former et de diriger des maisons de refuge pour la femme pécheresse et repentie. La femme, quand les dons de la grâce rehaussent et perfectionnent les qualités de la nature, a seule des ressources infinies qui gagnent les âmes les plus endurcies et les

retiennent par la douceur : esprit d'insinuation, tendresse de cœur, patience qui ne se lasse jamais, facilité à entrer dans les joies et les tristesses d'autrui, don d'espérance qui ne se laisse point abattre. Le père Jean Endes comprit quel bien immense pourrait faire près des âmes pécheresses un couvent de vierges, dont le but serait de ramener à Dieu les jeunes filles égarées, et de recueillir la femme déchue et repentante et leur donner un refuge.

Aussi, après avoir fondé et bien établi son œuvre du refuge et son institut de *Notre Dame de Charité*, à Caen, voici comment il représente aux Sœurs directrices du refuge la beauté surnaturelle de leur sublime vocation : " Afin de s'appliquer avec plus d'affection et de courage aux fonctions de ce saint Institut, il est nécessaire que celles qui le suivent considèrent souvent les vérités suivantes, à savoir :

1° Que c'est le plus digne service et le plus grand honneur qu'elles puissent rendre à Dieu, et l'œuvre la plus agréable à sa divine Majesté qu'elles puissent faire, parce qu'il n'a rien tant à cœur que le salut des âmes.

2° Que c'est une œuvre qui contient en elle-même et par excellence toutes les autres bonnes œuvres, tant corporelles que spirituelles, qui peuvent se pratiquer, parce que celles-ci ne sont toutes que des moyens pour parvenir à celle-là comme à leur fin.

3° Une âme vaut mieux qu'un monde, par conséquent lui prêter la main pour la retirer de l'abîme du péché, c'est une chose plus grande que de créer un monde tout entier et de le tirer du néant à l'être ; régir et conduire une âme dans les voies spirituelles de la grâce, c'est une chose plus excellente que de gouverner un monde dans les choses temporelles.

4° Qu'une seule âme est plus précieuse devant Dieu que tous les corps qui sont dans l'univers, et par conséquent que contribuer à la revêtir de la grâce de Dieu, à la nourrir et à la fortifier par les bons exemples et les saintes instructions qu'on lui donne, c'est une action plus sainte que de revêtir et de nourrir tous les corps qui sont sur la terre ; que de délivrer une âme de l'esclavage du péché et du diable, c'est une œuvre plus digne que de mettre en liberté tous les captifs et prisonniers.

qui sont au monde ; que faire mourir un péché dans une âme, c'est un plus grand bien que d'étouffer une peste qui serait universelle ; et que faire passer une âme de la mort du péché à la vie de la grâce, c'est une chose plus agréable à Dieu que de ressusciter tous les corps qui sont dans les tombeaux.

5° Que, selon saint Chrysostôme, travailler au salut des âmes par un vrai esprit de charité, c'est une chose meilleure que de faire les plus grandes austerités et mortifications corporelles.

6° Que, selon ce même saint, employer son temps et sa vie en ce saint travail, c'est une chose qui plaît plus à la divine Majesté que de souffrir le martyre : à raison de quoi sainte Thérèse disait qu'elle portait plus envie à ceux qui étaient dans cet emploi qu'aux martyrs.

7° Que, selon saint Denis, la chose la plus divine de toutes les choses, c'est de coopérer avec Dieu au salut des âmes et spécialement de celles qui sont abandonnées et sans secours, puisque Notre-Seigneur a dit qu'il est venu appeler non les justes, mais les pécheurs.

8° Que c'est à cette intention que notre

Institut a été fondé et établi dans l'Eglise, et que les Sœurs ne sont pas entrées dans cette congrégation pour se sauver seulement, mais pour coopérer au salut des âmes, en la manière qui leur sera prescrite par l'obéissance.

9° Que ce leur est une grâce très particulière et une faveur du ciel extraordinaire, dont elles sont infiniment indignes, d'être associées en cet ouvrage avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec sa très-sainte Mère, avec ses apôtres et avec tant de grands saints ; et que, tandis qu'elles s'appliquent aux exercices d'un si saint Institut, Dieu les bénira de ses plus grandes bénédictions et spirituelles et temporelles, n'y ayant point de personnes au monde qu'il aime plus que celles qui coopèrent avec lui au salut des âmes.

10° Qu'enfin, c'est ici la première et la principale de leurs constitutions, et la plus importante de leurs obligations, que c'est l'esprit et l'âme de leur Institut, que c'est la voie que Dieu leur a marquée pour aller à lui et pour se rendre agréables à sa divine Majesté ; et partant, qu'elles doivent employer leur esprit et leur cœur, leur soin et leur industrie, à se rendre

dignes coadjutrices et coopératrices de Jésus-Christ Notre-Seigneur, en l'ouvrage du salut des âmes qu'il a rachetées au prix de son sang, et embrasser avec affection toutes les peines et difficultés qui se rencontrent en cette vocation, pour l'amour de celui qui a souffert tant d'outrages pour ce même sujet, et par ce moyen faire en sorte qu'elles soient de véritables Filles de Notre-Dame-de-Charité.

Ces considérations sur l'œuvre des refuges aideront, nous l'espérons, à en faire mieux comprendre et apprécier le mérite. Pour ce qui concerne l'œuvre du Bon-Pasteur de Québec, n'est-ce pas un grand sujet de consolation d'apprendre que, malgré leurs défauts, les quatre cinquièmes des Pénitentes qui sont admises dans l'Asile, persévèrent dans leur retour à Dieu, et un grand nombre d'entre elles donnent souvent les exemples d'une grande piété et d'une grande vertu.

Ces Asiles sont des écoles de réforme et d'industrie : réforme du cœur et de l'esprit ; faire de ces pauvres malheureuses des femmes chrétiennes et autant que possible les rendre aptes au travail et en faire des membres utiles à la société ; ra-

mener ces âmes au bien dans la vie présente et leur donner l'assurance d'une éternité de bonheur.

O Sainte Providence de Dieu, refuserez-vous de jeter, sur votre œuvre du Bon-Pasteur de Québec, un regard de bonté et de miséricorde ! N'est-ce pas ici que vous ramenez la pauvre brebis égarée ? Ne voyez-vous pas le grand nombre de ces âmes rachetées par le sang de votre adorable Fils, qui se perdent à jamais dans ces tristes réduits du vice et de l'erreur ? Ne toucherez-vous pas le cœur de ces âmes privilégiées à qui vous avez départi les biens de la fortune, pour les induire à verser le surplus de ces biens dans la fondation d'un refuge pour la brebis perdue ?

Est-il dans la religion une œuvre plus sainte, plus sublime et plus efficace pour procurer la gloire à Dieu et le salut des âmes ? Est-il pour un chrétien une œuvre plus grande, plus méritoire aux yeux de Dieu et des hommes, que de soutenir une œuvre du Bon-Pasteur ?

C'est vous, bienfaiteurs inaignes, qui pourrez répéter avec bonheur et en toute vérité ces paroles du prophète Ezéchiël :
“ je visiterai mes brebis et je les déli-

“ vrerai de tous les lieux où elles avaient
“ été dispersées dans les jours de nuages
“ et d’obscurité.... je les ferai revenir
“ dans leur propre terre et je les ferai
“ paître sur les montagnes d’Israël.
“ (XXXIV. 12. 13.)”



NOT
P.
CEU
C
BUT
AD
OBS
ZÉ
AV
L'C

TABLE

PAGES.

NOTES HISTORIQUES SUR L'ASILE DU BON-	
PASTEUR DE QUÉBEC.....	1
ŒUVRE DU REPENTIR ET DE LA MISÉRI-	
CORDE.....	4
BUT DE L'ASSOCIATION.....	9
ADMISSION.....	13
OBSERVATIONS IMPORTANTES.....	14
ZÉLATEURS DE L'ŒUVRE.....	16
AVANTAGES ET SUJET DE CONSOLATION...	17
L'ŒUVRE DU BON-PASTEUR.....	19

AVIS IMPORTANTS

Toute correspondance et toute demande d'association doivent être adressées au " Directeur-Gérant " No 78, rue Lachevrotière, Québec, Canada.

Il est donné des billets d'affiliation à tous les membres de l'association des messes. Les associés auront soin d'exiger ce billet. L'affiliation d'une famille à l'association des messes, se fait toujours au nom du père de la famille, vivant ou mort ; c'est ce nom qu'il faut toujours transmettre.

Toute lettre d'argent ou contenant des valeurs doit être enregistrée.

Toute personne qui s'adresse au Directeur-Gérant est priée d'écrire son nom ainsi que le lieu de sa résidence d'une manière très lisible.

Cet opuscule est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande, quelque soit le nombre d'exemplaires demandés. Nous en recommandons la lecture à ceux qui le recevront. Nos associés voudront bien le répandre et ne pas le laisser se perdre. La connaissance de l'œuvre sera pour plusieurs une source de grâces, Notre Seigneur bénit toujours le zèle de ceux qui travaillent au salut des âmes.

Un *diplôme d'honneur* est accordé au zéléteur ou zélatrice, qui transmet au Directeur-Gérant, une liste de 10 membres à l'association des messes *fondées à perpétuité*, en reconnaissance de son dévouement pour cette œuvre.

LE DIRECTEUR-GÉRANT.

78, rue Lachevrotière, Québec, Canada.

Imprimatur.

Die 3 decembris 1899.

L. N, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

